Marmen, Sophie

De: Gauthier-Ouellet, Marika
Envoyé: 31 octobre 2019 15:19
À: Melanie.St-Cyr@transports.gouv.qc.ca
Cc: Picard, Serge Eric; Bissonnette-Lafontaine, Alexandre; Blondin-Provost, Julien-Michel
Objet: Avis du MPO - Relevés sismiques et forages géotechniques, pont de l'Île-aux-Tourtes
Pièces jointes: 20191031 Avis MPO Relevés sismiques pont de l'Île-aux-Tourtes.pdf

Bonjour madame St-Cyr,

Merci de bien vouloir prendre connaissance de la correspondance jointe.

Merci,

Marika Gauthier-Ouellet, M.Sc.

Biologiste principale int., Protection du poisson et de son habitat, Examens réglementaires
Direction régionale de la gestion des écosystèmes
Pêches et Océans Canada / Gouvernement du Canada
Marika.Gauthier-Ouellet@dfo-mpo.gc.ca / Tél.: 418-648-7736

A/ Senior Biologist, Fish and fish habitat protection program, Regulatory Reviews
Regional Ecosystem Management Branch
Fisheries and Oceans Canada / Government of Canada
Marika.Gauthier-Ouellet@dfo-mpo.gc.ca / Tel.: 418-648-7736



Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada

Gestion des écosystèmes Région du Québec | Ecosystems Management Quebec Region

Classif. sécurité / Security

Le 31 octobre 2019

Par courriel seulement

Votre réf. / Your ref.

Notre réf. / Our ref.
19-HQUE-00256

Madame Mélanie St-Cyr
Directrice
Direction des grands projets du pont de l'Île-aux-Tourtes
et de l'échangeur Saint-Pierre
Ministère des Transports du Québec
1017, boul. Saint-Jean-Baptiste, suite 101
Mercier (Québec) J6R 1C1

Objet : Relevés sismiques, reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes, lac des Deux Montagnes, Vaudreuil – Mise en œuvre de mesures visant à éviter et à atténuer l'incidence potentielle de risques d'effets interdits sur le poisson et son habitat

Madame,

Le personnel responsable du Programme de protection du poisson et de son habitat (le Programme) de Pêches et Océans Canada (MPO) a reçu votre proposition le 27 août dernier. Veuillez noter le numéro et le titre du dossier ci-dessous :

N° de dossier de Pêches et Océans Canada : **19-HQUE-00256**
Titre : **Relevés sismiques, reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes, lac des Deux Montagnes, Vaudreuil**

Selon les renseignements dont nous disposons, les activités proposées sont les suivantes :

- Réalisation de forages géotechniques et de levés sismiques dans le cadre du projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville. Plus spécifiquement, les travaux comprendront les éléments suivants :
    - Relevés sismiques en milieu aquatique le long d'un axe est-ouest à l'endroit des piliers du futur pont. Des tirs d'explosifs (charges de 30 à 125 g) seront utilisés comme source sonore et seront effectués à 1 m de profondeur. Moins de 50 tirs au total seront nécessaires afin de couvrir l'ensemble du tracé.
    - Réalisation de 35 forages géotechniques en milieu aquatique. Toutes les eaux de forage seront acheminées dans un système de décantation sur les barges.
- Réalisation des levés sismiques entre le 1er novembre 2019 et le 31 mars 2020 et des forages géotechniques entre le 1er novembre 2019 et le 31 décembre 2020.

.../2



104 Dalhousie, Québec (Québec) G1K 7Y7
Tél. : 418-648-7736, courriel : Marika.Gauthier-Ouellet@dfo-mpo.gc.ca

Nous comprenons que les espèces aquatiques suivantes, qui sont actuellement inscrites aux termes de la *Loi sur les espèces en péril*, pourraient utiliser la zone située à proximité de l'emplacement où votre projet doit être situé :

- Chevalier cuivré inscrite comme en voie de disparition
- Méné d'herbe inscrite comme préoccupante

Notre examen a porté sur les renseignements suivants :

- Courriel de Julien-Michel Blondin-Provost (MTQ) à Alexandre Bissonnette-Lafontaine (MPO). 24 octobre 2019. RE : Rencontre MPO_Étude géotechnique_pont de l'Île-aux-Tourtes. 1 page et 1 pièce jointe.
- Courriel de Julien-Michel Blondin-Provost (MTQ) à Alexandre Bissonnette-Lafontaine (MPO). 23 octobre 2019. RE : Rencontre MPO_Étude géotechnique_pont de l'Île-aux-Tourtes. 1 page.
- Courriel de Julien-Michel Blondin-Provost (MTQ) à Alexandre Bissonnette-Lafontaine (MPO). 15 octobre 2019. RE : Rencontre MPO_Étude géotechnique_pont de l'Île-aux-Tourtes. 1 page et 2 pièces jointes.
- Courriel de Julien-Michel Blondin-Provost (MTQ) à Alexandre Bissonnette-Lafontaine (MPO). 1er octobre 2019. Points de suivi – Relevés sismiques reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes. 1 page.
- Courriel de Sylvie Tanguay (MTQ) à Habitat-Québec (MPO). 27 août 2019. Projet reconstruction pont Île-aux-Tourtes : demande examen investigation géotechnique. 1 page et 2 pièces jointes.

Votre proposition a été examinée afin de déterminer si elle est susceptible d'entraîner :

- la mort de poissons par d'autres moyens que la pêche, et la détérioration, la perturbation ou la destruction de l'habitat du poisson qui sont interdites aux termes des paragraphes 34.4(1) et 35(1) de la *Loi sur les pêches*;
- des effets sur les espèces aquatiques en péril inscrites, tout élément de leur habitat essentiel ou la résidence de leurs individus d'une manière qui est interdite aux termes des articles 32 et 33 et du paragraphe 58(1) de la *Loi sur les espèces en péril*;
- l'introduction d'espèces aquatiques non indigènes dans des régions ou des plans d'eau où vivent des poissons, ce qui est interdit par l'article 10 du *Règlement sur les espèces aquatiques envahissantes*.

Les impacts susmentionnés sont interdits à moins qu'ils ne soient autorisés aux termes de leurs lois et règlements respectifs.

Afin d'éviter et d'atténuer les risques d'effets interdits sur le poisson et son habitat (énumérés ci-dessus), nous recommandons notamment la mise en œuvre des mesures énumérées ci-dessous :

.../3

Levés sismiques

- Utiliser la charge minimale requise afin d'atteindre les objectifs du levé sismique.
- Avant chaque tir d'explosifs, éloigner les poissons de la zone à l'aide de détonations dissuasives de canon à air de faible calibre (6 ou 10 po^3).

Forages

- Traiter les eaux issues du forage avant qu'elles ne retournent dans le milieu aquatique afin d'y limiter l'apport de sédiments (p. ex. : zone de végétation tampon, bassin de décantation, tranchée filtrante, « Envirobags », conteneur à déversoirs, combinaison de plusieurs méthodes).
- Récupérer et disposer en milieu terrestre les boues de forage.

Si vous intégrez ces mesures dans vos plans, le personnel responsable du Programme est d'avis que votre proposition ne nécessitera pas d'autorisation conformément à la *Loi sur les pêches* ou à la *Loi sur les espèces en péril* ou au *Règlement sur les espèces aquatiques envahissantes.*

Si vos plans changent ou que vous avez omis certains renseignements dans votre proposition, le personnel responsable du Programme devra peut-être procéder à un examen plus approfondi. Consultez notre site Web (http://www.dfo-mpo.gc.ca/pnw-ppe/index-fra.html) ou consultez un conseiller en environnement qualifié pour déterminer si un examen plus approfondi est nécessaire. Il vous incombe toujours de respecter la *Loi sur les pêches,* d'éviter les effets interdits sur les espèces aquatiques en péril inscrites, sur toute partie de leur habitat essentiel ou sur la résidence de leurs individus, et de prévenir l'introduction d'espèces non indigènes.

Il est également de votre *devoir d'aviser* le MPO si vous avez causé ou êtes sur le point de causer la mort de poissons par d'autres moyens que la pêche, et la détérioration, la destruction ou la perturbation de leur habitat. Les avis à cet effet doivent être envoyés à l'adresse suivante : http://www.dfo-mpo.gc.ca/pnw-ppe/CONTACT-fra.html.

Veuillez conserver une copie de cette lettre sur le site pendant la durée des travaux. Il vous incombe toujours de respecter toutes les autres exigences fédérales, territoriales, provinciales et municipales applicables à votre proposition.

Pour toute question sur le contenu de la présente lettre, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Alexandre Bissonnette-Lafontaine à notre bureau de Mont-Joli, par téléphone au 418-775-0887, par télécopieur au 418-775-0658 ou par courriel à Alexandre.Bissonnette-Lafontaine@dfo-mpo.gc.ca. Veuillez indiquer le numéro de référence qui figure ci-dessus lorsque vous correspondez avec le personnel responsable du Programme.

.../4

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Marika Gauthier-Ouellet
Biologiste principale intérimaire, Projets tronçon fluvial et estuarien du Saint-Laurent
Division de la protection du poisson et de son habitat - Examens réglementaires

c.c. Serge-Eric Picard, Chargé d'équipe intérimaire, Triage et suivi, Protection du poisson et de son habitat – Examens réglementaires
Julien-Michel Blondin-Provost, Biologiste, Ministère des Transports du Québec